

# COMMUN\QUÉ





## **BEAUVAU DE LA SÉCURITÉ**

### Le SNPC/FO/Gendarmerie reçu par le Ministre de l'intérieur!

Le lundi 21 décembre Gérald DARMANIN, ministre de l'intérieur recevait les organisations syndicales représentatives du périmètre gendarmerie dans le cadre du « Beauvau de la sécurité ». Pour le **SNPC/FO** étaient présents, Laurent CAUQUIL, Dominique LACOSTE et Eddy CAMUZEAUX.

Seul le SNAPATSI n'a pas répondu à cette invitation...

Le ministre a fait une présentation succincte de ce qu'il entendait mettre en œuvre au cours des prochains mois dans le cadre du « Beauvau de la sécurité ». Il souhaite solliciter les organisations syndicales ainsi que la concertation militaire autour de ce qu'il appelle « les 7 péchés capitaux ».

- la formation
- l'encadrement
- les conditions matérielles
- l'image (captation des interventions caméra piéton)
- les inspections internes des forces
- le lien avec la population
- les effectifs de maintien de l'ordre

7 rendez-vous sont prévus entre fin janvier et fin mai afin qu'une réflexion soit portée sur ces thématiques. Le **SNPC/FO** participera à ce débat et fera des propositions. Il rappelle qu'il ne peut y avoir d'opérationnel sans soutien. Il sera sollicité très prochainement par le ministre par courrier et devra y répondre pour le 10 janvier.

Au cours des échanges qui ont suivi le **SNPC/FO** a rappelé sont attachement à la gendarmerie et son opposition à une fusion des deux forces de sécurité. Le **SNPC/FO** a souligné que la gendarmerie était une force reconnue par l'ensemble de la population. Il a également évoqué ses inquiétudes s'agissant des projets de mutualisations mettant en avant un savoir-faire de la gendarmerie notamment sur le domaine cynophile.



#### Ce que le SNPC/FO a d'ores et déjà demandé :

- le retour de la gestion RH des personnels civils dans le giron de la DGGN mettant en avant les nombreuses carences des SGAMI dont les agents, depuis leur création, payent le prix fort. Le SNPC/FO a pris pour exemple le SGAMI Ile-de-France ;
- la reconnaissance des personnels civils de la gendarmerie passant obligatoirement par une équité entre les différents périmètres du ministère (NBI, APST, Examens professionnels, parcours de carrière...);
- la mise en place de la « prime de fidélisation Seine-Saint-Denis » pour les personnels civils de la gendarmerie rappelant, qu'à ce jour, seuls les personnels de la préfecture et de la police en bénéficient.

Le ministre a indiqué qu'il ne projetait pas de fusionner les deux forces de sécurité. Concernant les SGAMI, il a annoncé que certains points devaient être éclaircis et qu'il comptait bien s'y pencher dessus. Concernant l'équité entre les différents périmètres et, suite aux exemples énoncés, il comprend parfaitement et va s'atteler au sujet.

### Le SNPC/FO/Gendarmerie sera toujours à vos côtés pour votre reconnaissance!



Nous vous souhaitons de très belles fêtes!









